

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Keryado, son histoire](#)
4. [Enclaves lorientaises](#)
5. Pourpris de Kerulvé

## Pourpris de Kerulvé

---

Le mot pourpris désigne un grand jardin entouré de murs qui enserrent une habitation principale avec ses dépendances.

Avant l'implantation de cette maison de campagne, la terre de Kerhulvé est formée de deux exploitations agricoles. En 1446, le propriétaire des terres est Guillaume Jégado (Jegadou) dont une des tenues est alors exploitée par Jehan Kerlan. Les terres restent propriété de la famille Jégado jusqu'à la vente de la succession de Pierre de Jégado. En 1667, les terres du Faouëdic-Livisy sont vendues à Thomas Dondel et François de La Pierre qui sont associés depuis 1644. Ils profitent tous deux de l'installation de la Compagnie des Indes à Lorient pour spéculer sur les terrains alentours. Après le décès de Thomas Dondel en 1679, Pierre Dondel de Keranguen, sénéchal d'Hennebont, hérite de sa part des terres du Faouëdic (en

dehors de l'enclos du Port) dont il fera une donation le 27 août 1702 d'une partie de ces terres à l'église de Saint-Louis. Parallèlement, François de La Pierre, continue les affaires de négoce malgré le décès de son associé et s'enrichit considérablement.

Il est probable que ce soit lui qui continue de gérer les terres de Kerulvé car Jean Deschiens en fait l'acquisition le 16 mars 1745 auprès de la famille La Pierre. L'acte de vente, conservé aux Archives départementales du Morbihan, pour ces terres contenant deux tenues au village de Kerhulvé faisant partie de la juridiction de la Rochemoisan Tréfaven, est rédigé au château de Talhouët (Guidel), propriété de la famille de La Pierre. Les tenues sont exploitée par les familles Rivalain et Kermarec. La famille Deschiens qui réside alors au manoir du Poux à Guidel doit comme stipulé dans l'acte payer chaque année aux vendeurs, une « rente censive, roturière, foncière et perpétuelle ». La rente qu'il doit verser équivaut sensiblement à ce que les paysans exploitant lui versent chaque année.

La maison de campagne est donc construite à l'époque de la Compagnie des Indes par le négociant Jean Deschiens. Normand d'origine, Jean Deschiens épouse vers 1735 Marie de Beauvoir, fille de Louis-Claude de Beauvoir, ancien directeur du service de la poste de Port-Louis. Entre 1736 et 1748, ils ont huit enfants dont le fils Claude Louis Deschiens de Kerulvay né en 1745 et décédé en 1796 et qui sera un célèbre corsaire. Tous les membres de la famille ajoutent à leur patronyme de Kerulvay afin de laisser penser à un titre de noblesse qu'ils n'ont pas. Jean Deschiens fait partie de la haute bourgeoisie lorientaise et en dehors de ses activités de négoce, il exerce un commandement dans la milice locale et porte le titre de capitaine garde-côtes. Il décède le 15 décembre 1775.

À l'époque, nul besoin de permis de construire, aussi si le chantier a du démarrer peu de temps après l'achat des terres, la date du début de chantier est inconnue. La propriété apparaît pour la première fois sur une carte dressée en septembre 1758 par l'ingénieur Louis de Saint-Pierre.

L'enclos et le manoir sont construits à côté des fermes. La pente du terrain est supprimée et les jardins et vergers sont installés sur deux niveaux accessibles par un large escalier. La construction à un style semblable à l'ancienne caserne de l'enclos du Port de Lorient, construite entre 1740 et 1742 par l'ingénieur Philippe Guillois et qui abrite aujourd'hui le service historique de la Défense.

L'édifice, conçu par des charpentiers de Marine est surmonté d'une solide charpente avec des tenons emboités dans des mortaises, pour résister aux siècles et surtout aux intempéries. La toiture à faible pente est flanquée de quatre hautes cheminées placées à l'arrière de la demeure. La charpente est en pignon au nord et en pan coupé ardoisé au sud. La façade est rythmée par de hautes fenêtres avec des linteaux incurvés. L'entrée principale est au centre de la façade donnant accès à une entrée où se trouve l'escalier pour accéder à l'étage.

Pas de couloir d'accès au rez-de-chaussée mais deux pièces en enfilade de chaque côté de l'entrée. Des portes dans chaque mur intérieur permettent de passer d'une pièce à l'autre et des portes extérieures dans les deux pièces des pignons donnent accès aux jardins sans

avoir à traverser toutes les pièces qui ont une hauteur sous plafond de plus de trois mètres. La pièce la plus au sud fait office de cuisine avec le même dallage en granit que dans l'entrée. Les autres pièces ont un plancher au sol qui repose sur des poutres en vide sanitaire.

À l'étage, se trouve quatre pièces mansardées éclairées par des fenêtres à capucine à grandes visières. Seules les deux chambres du sud ont des aménagements d'origines notamment des lambris anciens. L'une de style Directoire possède une cheminée. Le parquet de l'étage est en sapin à larges planches. Une rampe d'escalier et une porte soutenue par des gonds de l'époque sont encore visibles en 2012.

La propriété close comprend dans son ensemble, une maison de maître, deux jardins, une basse-cour plantée d'arbres fruitiers. Dans la basse-cour se trouve également une écurie, un logement pour la femme de basse-cour et en hangar. En vis-à-vis, un bâtiment abrite une buanderie avec four, un cellier et un grenier auquel l'on accède par un escalier extérieur en pierre. Tous les édifices sont couverts en ardoise. Il s'agit d'ardoises épaisses cloutées dont plus aucunes ne subsistent depuis les rénovations nécessaires au début des années 2010. À l'intérieur de l'enclos, sont également aménagés une fontaine, un lavoir et une cressonnière (bassin d'eau courante qui permet de cultiver le cresson). S'y ajoute un courtile (parcelle enclose pour un jardin attenant) avec des fossés à l'est sur le chemin et au nord sur le champ du Pouillot.

Le portail d'entrée, vraisemblablement forgé dans les ateliers de la Compagnie des Indes, est la grille d'origine.

Le fils aîné, Hyacinthe Deschiens qui épouse Marie-Charlotte Magdelaine Laplace en 1761, est nommé délibérant au sein du conseil de la ville de Lorient le 8 août 1767 et échevin électif le 27 avril 1771. Il décède le 26 janvier 1773. Sa veuve continue l'activité de négoce tant bien que mal car la succession n'est réglée que le 4 octobre 1778. Entre-temps, et ce dès le mois de septembre 1774, elle s'associe avec un ami de la famille, Étienne Trentignan, un cousin de Jean-Jacques Trentinian qui sera présent le jour de leur mariage. La société Deschiens - Trentignan qui prospère par la vente de thé, porcelaines, soie... se lance dans l'armement et achète le navire La Bouffone qui quitte Lorient le 28 mai 1776 pour l'île de France (île Maurice) et dont le commandement est confié au beau-frère de Marie-Charlotte, Claude Deschiens.

De leur union, naît Pauline Henriette le 17 avril 1776. Toutefois, ils ne se marient à Lorient que le 9 juillet 1778 et légitiment leur fille le jour même. De leur union, suivent quatre autres enfants.

Jean-Jacques Trentinian qui dirige le conseil de la commune de Lorient à trois reprises entre 1792 et 1808, épouse le 4 septembre 1783, cinq ans après le mariage de son oncle, Catherine, la fille du premier mariage de Marie-Charlotte qui se fait dorénavant appeler Magdelaine. Également négociant -armateur, il s'associe à l'armement Deschiens - Trentignan dont un nouveau navire, Les Deux Cousins quitte Lorient le 9 avril 1784. Il a atteint les côtes de l'île Maurice le 29 août suivant et est de retour à Lorient le 25 avril 1785.

Le 13 mars 1788 les époux Trentignan - Laplace, dont les affaires sont fleurissantes, se font mutuellement donation de tous leurs biens et sont alors installés dans leur propriété de Pont-Scorff acquise, conjointement avec les époux Deschiens - Trentinian, par adjudication du 18 mai 1785.

Quant à la propriété de Kerulvé, elle est vendue par les sieurs et dames Deschiens, le 31 août 1785 avec reprise de la rente censive réévaluée (50 livres par an à 2 138 livres pour vingt ans), au négociant lorientais Borne-Bonnet et à son épouse Marie-Louise Gouzer. La propriété est partagée après le décès le 28 septembre 1819 de Marie-Louise Borne-Bonnet. Fermes et terres d'un côté et pourpris de l'autre. Marie Grivard, fille Borne- Bonnet Rohu, hérite du pourpris. Le 3 août 1829, elle et son époux vendent la propriété à Jean-Baptiste Chabrié un capitaine au commerce qui habitait alors 8 rue de la Corderie à Lorient. Ses héritiers vendent le bien le 4 décembre 1838 à Benjamin Le Tourneur, capitaine de navire et à son épouse Élisabeth-Rosalie Leissegues de Kergadio. Puis héritent Adrien Le Tourneur, capitaine de frégate brestois et Élisabeth-Louise Le Tourneur, veuve d'Eugène Borgnis-Desbordes. Le 7 juillet 1883, la propriété change une nouvelle fois de famille : Valentine de Stahl, épouse d'Alfred Duchaussoy est la nouvelle propriétaire. Elle la revend le 16 mars 1896 à Pierre Kerhouant et son épouse, alors boulangers à Lorient. Les héritiers Kerhouant vendent le bien à Dominique Paulet et Annick Chauffin le 20 juin 1966.

Dans les années 1990, la rue menant au stade du Pouillot est élargie, faisant alors disparaître la fontaine et le lavoir de l'ancien village. Un angle de la propriété est également rogné.



# **Horaires d'ouverture**

## **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

## **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)